

## CONSEIL DES RESSOURCES AÉRIENNES DE LA CALIFORNIE

### AVIS DE RÉUNION PUBLIQUE POUR EXAMINER L'APPROBATION D'UNE MISE À JOUR AUX NORMES DES FORÊTS TROPICALES DE LA CALIFORNIE

Le Conseil des Ressources Aériennes de la Californie (CARB ou Conseil) tiendra une réunion publique à l'heure et à l'endroit indiqués ci-dessous pour examiner l'approbation des Normes des Forêts Tropicales de la Californie.

DATE: 19 septembre 2019

TEMPS: 09h00

ENDROIT: Agence de Protection de l'Environnement de la Californie  
Conseil des Ressources Aériennes de la Californie  
Auditorium Byron Sher  
1001 I Street  
Sacramento, California 95814

Ce point sera examiné lors d'une réunion du Conseil qui commencera à 09h00 le 19 septembre 2019 et pourra se poursuivre à 08h30 le 20 septembre 2019. Veuillez consulter l'ordre du jour de la réunion, qui sera disponible au moins dix jours avant le 19 septembre 2019, pour déterminer le jour où ce point sera examiné. Ce point ne propose aucune mesure réglementaire.

#### **Normes des Forêts Tropicales de la Californie**

Les Normes des Forêts Tropicales de la Californie (Normes) ont été publiées en septembre 2018 pour une réunion du Conseil tenue le 16 novembre 2018. Aucune mesure n'a été prise concernant les Normes lors de la réunion tenue par le Conseil le 16 novembre 2018. A la suite de la réunion du Conseil, CARB a continué d'évaluer les problèmes soulevés par les opposants aux Normes et a reçu des informations supplémentaires de plusieurs membres de l'Assemblée. Sur la base de l'examen de ces questions et information, le CARB publie des modifications aux Normes. Les modifications servent à renforcer et clarifier les dispositions des Normes afin de mieux répondre aux commentaires des parties prenantes. Les Normes fournissent un signal fort pour valoriser la préservation des forêts tropicales au lieu d'activités destructives continues telles que l'exploration et l'extraction de pétrole, et établissent des sauvegardes sociales et environnementales rigoureuses pour les peuples autochtones et les communautés locales. Bien que l'approbation des Normes n'entraîne aucun changement dans les programmes de réglementation en Californie, elles appuieront des mesures importantes pour faire face au changement climatique et sont disponibles pour les juridictions du monde entier à intégrer dans leurs efforts de protection des forêts tropicales.

La version des Normes proposée à partir de septembre 2018 a été modifiée avant la réunion de novembre 2018 en fonction des commentaires reçus. Ces modifications sont ~~barrées~~ pour indiquer les suppressions et soulignées pour indiquer des ajouts. Les modifications apportées

depuis la réunion de novembre 2018 apparaissent en ~~double barré~~ pour indiquer les suppressions et le double soulignement pour indiquer les ajouts.

## **Analyse Environnementale et Réponse aux Commentaires**

Le 14 septembre 2018, le CARB a publié une ébauche d'analyse environnementale (AE Préliminaire) pour l'approbation des Normes des Forêts Tropicales de la Californie (Projet Proposé), dans le cadre d'une période d'examen et de consultation publique de 45 jours qui s'est terminée le 29 octobre 2018. Pendant la période de consultation publique pour le Projet Proposé, 76 lettres de commentaires uniques ont été reçues. Deux lettres supplémentaires ont été reçues après la clôture de la période de commentaires, soit un total de 78 lettres de commentaires uniques sur le projet proposé. Le personnel du CARB a soigneusement examiné toutes les lettres de commentaires reçues afin de déterminer celles qui soulevaient des problèmes environnementaux importants liés à l'analyse de l'AE Préliminaire et ont demandé une réponse écrite dans le cadre du programme de réglementation certifié du CARB mettant en œuvre la Loi sur la Qualité de l'Environnement de la Californie (CEQA). À la fin du processus d'examen public initial, le CARB avait préparé une AE Finale et une réponse aux commentaires sur l'environnement avant la réunion de novembre 2018 du Conseil.

Cette mise à jour des Normes comprend des modifications visant à renforcer et clarifier les Normes. Aucune des modifications présentées dans la mise à jour des Normes publiée avec le présent avis ne modifie les types de réponses de conformité prévisibles évaluées ou les conclusions tirées de l'AE Préliminaire, n'introduit de nouveaux effets significatifs sur l'environnement, ou ne fournit pas de nouvelles informations d'une importance substantielle par rapport à l'AE Préliminaire. Par conséquent, ces révisions ne nécessitent pas la recirculation du projet de document conformément aux directives de la CEQA, Code de réglementation de la Californie, titre 14, section 15088.5, avant d'être examinées par le Conseil. Toutefois, le CARB peut préparer une AE finale révisée avant la réunion pour documenter aussi précisément que possible les modifications proposées aux Normes.

## **Action Proposée**

Le personnel du CARB présentera la mise à jour écrite des Normes des Forêts Tropicales de la Californie, ainsi que AE finale et la réponse aux commentaires, pour examen et approbation éventuelle par le Conseil lors de la réunion. Les Normes et les documents connexes peuvent également être obtenus sur le site Web du CARB à l'adresse <https://www.arb.ca.gov/cc/ghgsectors/tropicalforests.htm>.

Des exemplaires des Normes, de AE finale et des réponses aux commentaires sont disponibles au Bureau d'information du public du CARB, 1001 I Street, premier étage, Centre de services pour l'environnement, Sacramento, Californie, 95814. Tous les commentaires reçus concernant la mise à jour des Normes seront pris en compte par CARB. Pour que le Conseil puisse l'examiner, les commentaires écrits doivent être reçus au plus tard le 29 août 2019 et adressés à:

Courrier postal: Greffier du Conseil, Conseil des Ressources Aériennes  
1001, rue I, Sacramento, Californie 95814

Soumission électronique: <https://www.arb.ca.gov/lispub/comm/bclist.php>

Veillez noter qu'en vertu de la Loi sur les Archives Publiques de la Californie (articles 6250 et suivants du code du gouvernement), vos commentaires écrits et oraux, les pièces jointes et les informations de contact associées (votre adresse, votre téléphone, votre courrier électronique, etc.) deviennent partie intégrante du dossier public et peuvent être rendu publics sur demande.

Les demandes de renseignements à ce sujet doivent être adressées à Jason Gray, chef de la Direction de l'évaluation du programme relatif aux changements climatiques, au (916) 324-3507, ou à Greg Mayeur, responsable de la Section de l'exécution des programmes, au (916) 324-8031.

### **DEMANDE D'ACCOMMODATION SPÉCIAL**

Conformément à la section 7296.2 du code du gouvernement de la Californie, des accommodations spéciales ou des besoins linguistiques peuvent être fournis pour l'un des éléments suivants:

- un interprète soit disponible à l'audience;
- documents mis à disposition dans un autre format ou dans une autre langue; et
- Une adaptation raisonnable liée à une invalidité.

Pour demander ces accommodations spéciales ou besoins linguistiques, veuillez contacter le greffier du Conseil au (916) 322-5594 ou par télécopieur au (916) 322-3928 dès que possible, mais au plus tard 10 jours ouvrables avant la réunion prévue du Conseil. Les utilisateurs TTY / TDD / Speech to Speech peuvent composer le 711 pour le service de relais californien.

CONSEIL DES RESSOURCES AÉRIENNES DE LA CALIFORNIE



---

Richard W. Corey  
Officier exécutif

Date: 30 juillet 2019

*Le défi énergétique auquel la Californie est confronté est réel. Chaque Californien doit prendre des mesures immédiates pour réduire sa consommation d'énergie. Pour une liste de moyens simples permettant de réduire la demande et de réduire vos coûts énergétiques, consultez notre site Web à l'adresse [www.arb.ca.gov](http://www.arb.ca.gov).*